



26 janvier 2016

Le chômage de longue durée à travers les statistiques

Bernard Aubry APR

Ce document, préparatoire à la matinée du FEC du samedi 30 janvier 2016 sur le thème : « Zéro chômage de longue durée ! un objectif impossible ? » , a pour objet d'aider à la réflexion. Il concerne l'ensemble de la France métropolitaine. Les chiffres disponibles par zone d'emploi seront présentés en séance.

Selon les chiffres établis à partir des fichiers de Pôle Emploi, 40% des demandeurs d'emploi des catégories A, B et C¹, celles qui sont à la recherche effective d'un emploi, sont inscrits depuis au moins un an. Le phénomène s'est amplifié au cours des derniers mois. En effet, alors qu'en deux ans le nombre des chômeurs inscrits depuis moins de trois mois est resté relativement stable, celui des chômeurs de très longue durée a augmenté de 200000 personnes. Compte tenu de la difficulté à s'insérer dans un marché du travail devenu de plus en plus sélectif, le chômage de longue durée est ainsi devenu un problème majeur de la société.

La réflexion sur ce problème, comme sur d'autres d'ailleurs, passe par un accès à des chiffres cohérents et aussi fiables que possible. Beaucoup d'informations sont aujourd'hui mises en ligne, mais qui cherche à réunir les données entre elles pour les faire parler se rend vite compte que tout n'est pas fait pour aider à donner une image claire des sujets traités. Ce document tente de rassembler quelques informations statistiques jugées fondamentales issues soit des sources administratives – celles de Pôle Emploi mises en ligne sur le site de la Dares² - soit des données d'enquêtes qui mesurent le « ressenti » de la population, notamment celles des enquêtes annuelles de recensements, une source d'information encore peu utilisée pour la connaissance du marché du travail.

¹ Catégories A, B, C : le chômeur doit faire des recherches effectives d'emploi (B le chômeur dispose déjà d'un emploi réduit, à savoir moins de 78h par mois -cat B - ou de plus de 78 h par mois -cat C).
Catégories D et E : le chômeur est dispensé de recherche (maladie, contrat aidé...)

² Service d'études et de statistiques du ministère du travail et de l'emploi

Plan

I – un regard sur 20 ans d'évolution du chômage

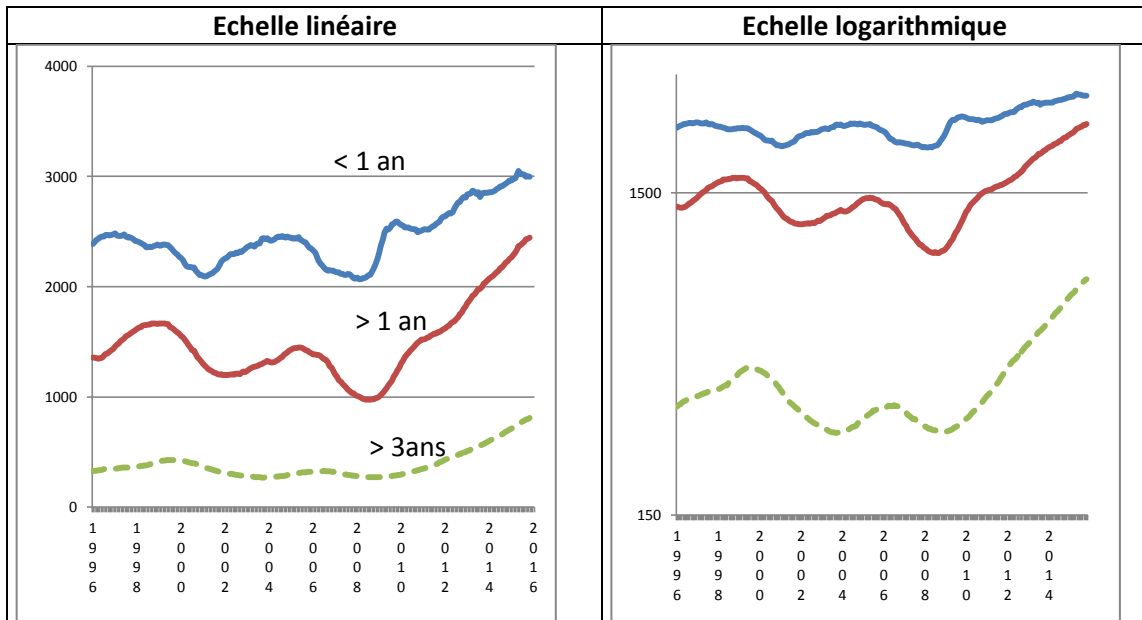
II – L'âge et le diplôme : un rôle déterminant

Partie I Un regard sur 20 ans d'évolution du chômage

Depuis 2009 : 500000 chômeurs de longue durée en plus

La statistique de la Dares (service statistique du ministère du travail) mise en ligne, établie à partir des chiffres fournis par Pôle Emploi, distingue 6 catégories de chômeurs selon le critère de l'ancienneté d'inscription et diffuse les données pour l'ensemble des catégories A, B et C. Les chiffres incluent donc non seulement les personnes sans emploi, mais celles qui, déjà pourvues d'un emploi à temps partiel, ont engagé une recherche active. Les séries proposées sont dites corrigées des variations saisonnières et du nombre de jours ouvrables (CVS-CJO) ; elles sont disponibles mois par mois depuis janvier 1996.

G.1 chômage de courte et chômage de longue durée : deux façons de voir 1996-2015



Source Dares

Le graphique G.1 distingue deux groupes : d'une part, les chômeurs inscrits à l'agence depuis moins d'un an, d'autre part les autres (plus d'un an d'ancienneté) qui font plus

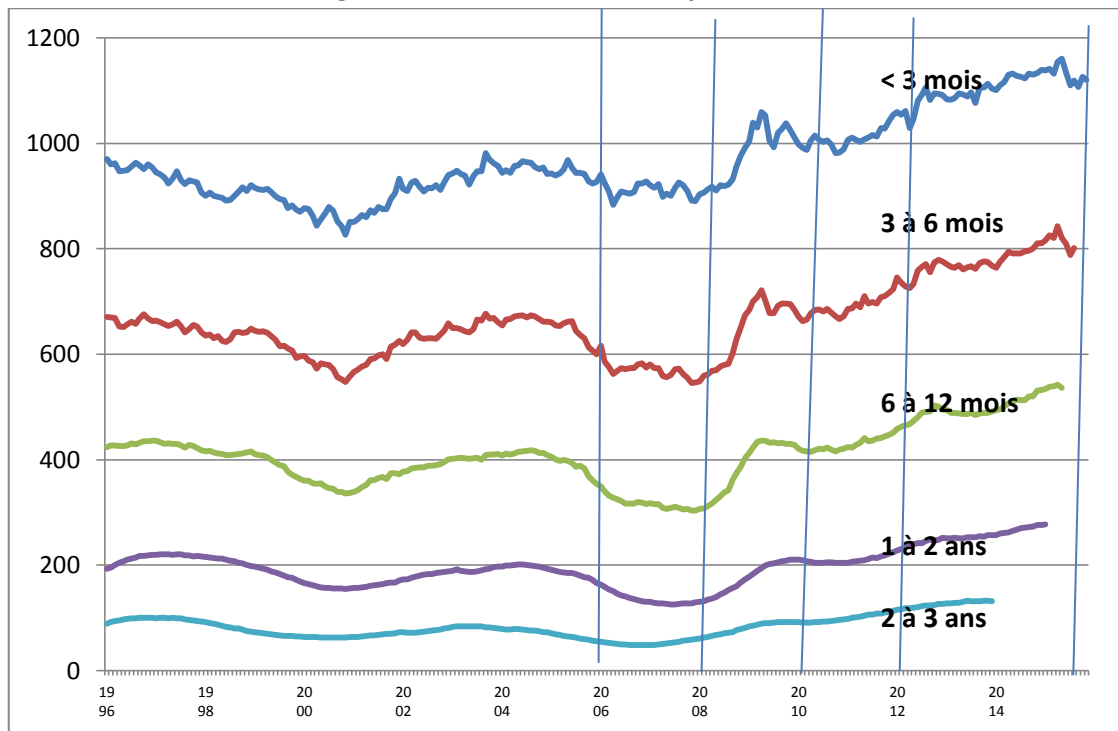
spécialement l'objet de l'analyse. On utilise deux modes de représentation. A gauche l'échelle linéaire renseigne sur l'évolution du **nombre** de personnes concernées (aspect social du problème), la représentation logarithmique fait mieux ressortir l'aspect économique du phénomène puisqu'elle donne l'évolution **relative** du chômage.

En première lecture, on observe que le chômage de courte durée s'est longtemps inscrit dans la fourchette allant de 2 à 2,5 millions de personnes avant d'engager un mouvement de croissance depuis le début de 2009. La courbe de longue durée, elle aussi longtemps fluctuante, marque de son côté, une très forte croissance. Après avoir connu un étiage en 2009, l'augmentation du nombre de chômeurs inscrits depuis plus d'un an a très fortement augmenté, passant en 5 ans de 1 million à 2,5 millions de personnes.

La courbe de droite montre que si le chômage de longue durée augmente très vite, celui de très longue durée « explose ».

Le graphique G.2 distingue cinq catégories d'ancienneté (de 0-3 mois à 2 à 3 ans. Les courbes ont été décalées pour faire apparaître (dans une certaine mesure) la probabilité de sortie du chômage (ou du moins de l'inscription dans les fichiers).

G.2 - L'évolution du chômage selon l'ancienneté d'inscription



Traitement des données : pour rendre les séries plus facilement lisibles on a effectué une double opération : 1-les effectifs ont été ramenés à 3 mois d'ancienneté 2-les dates ont été décalées (les données pour les personnes en chômage de 2 à 3 ans ont donc été décalées ainsi de 2 ans et demi)

On observe tout d’abord que les courbes correspondant aux anciennetés les plus faibles sont assez erratiques. Cela signifie qu’au-delà de la correction des effets saisonniers, il demeure des fluctuations à caractère aléatoire aux origines multiples : des mesures administratives ponctuelles (apurement des fichiers) ou des décalages climatiques par exemple. Les effets de la crise sur le marché du travail ont commencé à avoir des effets sur le marché du travail à partir de la première moitié de l’année 2008 avec des entrées en forte augmentation à la fin de la même année.

T.1 Les demandeurs d’emploi (catégories ABC) effectifs et variations sur périodes de 2 ans (milliers).

	Effectifs en milliers			Variations		
	< 1 an	> 1an	ensemble	< 1an	>1 ans	ensemble
janv.-04	2,42	1,32	3,74			
janv.-06	2,33	1,39	3,71	-0,09	0,07	-0,02
janv.-08	2,08	1,01	3,09	-0,25	-0,38	-0,62
janv.-10	2,56	1,31	3,87	0,48	0,30	0,78
janv.-12	2,64	1,62	4,27	0,08	0,32	0,40
janv.-14	2,85	2,07	4,93	0,21	0,45	0,66
nov.-15	3,00	2,45	5,44	0,14	0,37	0,51

Source Dares

Il s’agit là de la simple description du phénomène, l’interprétation n’étant pas immédiate en ce sens l’on ne connaît pas les taux de passage d’un groupe à l’autre.

Des chiffres administratifs aux résultats des recensements : utiliser chaque source pour ce qu’elle apporte à la connaissance

La Dares propose sur son site d’autres informations sur le chômage: par sexe et par âge, selon la formation, le métier, les entrées, les sorties, etc., mais sur le chômage de longue durée, il n’y a pratiquement pas de données permettant d’approfondir l’analyse. Les enquêtes emploi, trimestrielles, pourraient donner davantage, mais les résultats ne sont pas accessibles autrement que par un investissement long et fastidieux. Néanmoins Eurostat présente des résultats par pays (T.2a)

T.2 Taux de chômage, ensemble et longue durée (plus d'un an) dans quelques pays

pays	Taux de chômage BIT				Taux de ch. longue durée				
	2008	2010	2012	2014	2008	2010	2012	2014	%
Espagne	11,3	19,9	24,8	24,5	2	7,3	11	12,9	0,53
Italie	6,7	8,4	10,7	12,7	3,1	4,1	5,7	7,8	0,61
UE28	7,0	9,6	10,5	10,2	2,6	3,8	4,7	5,1	0,50
France	7,4	9,3	9,8	10,3	2,8	3,7	3,9	4,4	0,43
Pologne	7,1	9,7	10,1	9,0	2,4	3	4,1	3,8	0,42
Pays-Bas	3,7	5,0	5,8	7,4	1,3	1,4	2	3	0,41
Allemagne	7,4	7,0	5,4	5,0	3,9	3,3	2,4	2,2	0,44
Royaume-Uni	5,6	7,8	7,9	6,1	1,4	2,5	2,7	2,2	0,36
Danemark	3,4	7,5	7,5	6,6	0,5	1,5	2,1	1,7	0,26
Suède	6,2	8,6	8,0	7,9	0,8	1,6	1,5	1,5	0,19

Les pays sont classés selon l'importance du chômage total. Sur ce critère, la France se situe au niveau de l'Union européenne. Le chômage de longue durée (43%) est élevé, mais au-dessous du niveau de l'UE. Noter que le Danemark et la Suède ont des taux très faibles dans cette catégorie.

Il reste donc le recensement de la population. Cependant les derniers indicateurs fournis sur le site remontent à 2012 et sont donc très anciens³.

Du fait que l'Insee met en ligne chaque année des fichiers détail, on a pu reconstituer d'année en année, depuis 2004, la partie relative à chaque campagne annuelle, qui porte sur environ 4 millions d'individus, ce qui forme un échantillon suffisant pour effectuer des analyses détaillées, au moins au niveau de l'ensemble du pays et moyennant quelques redressements.

On sait que les chiffres du recensement ne sauraient correspondre exactement aux données administratives. On s'en rend compte en examinant les évolutions des séries. D'après le questionnaire, le champ du recensement correspond plutôt aux chômeurs de catégorie A (sans travail, à la recherche active d'un emploi). Le graphique G.3 compare les deux séries (RP et DARES, cat A). De fait les courbes semblent évoluer assez parallèlement, mais l'écart se resserre, passant d'environ 30% (davantage de chômeurs au recensement) à un peu plus de 10% en 2014.

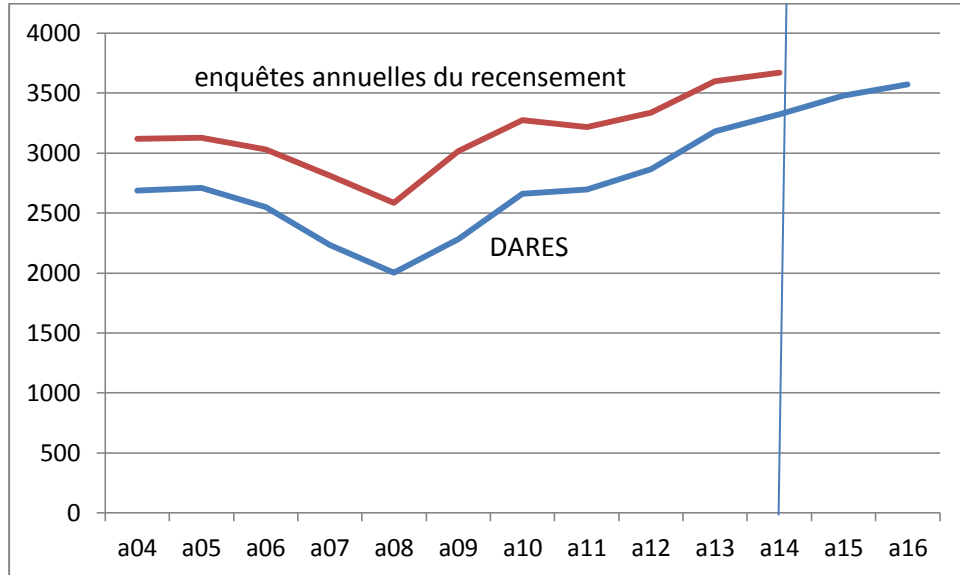
Le graphique G.4 compare le recensement avec les chiffres de l'ensemble ABC de la Dares (yc personnes ayant un emploi). La Dares donne des chiffres très supérieurs au recensement et l'écart se creuse pour ce qui concerne le chômage court. Les chiffres

³ Chaque fichier annuel mis en ligne correspond à l'agrégation de cinq fichiers de collecte. Comme la dernière collecte remonte à janvier 2014 et que le temps de traitement est nécessairement très long, les derniers résultats en ligne ne concernent que l'année 2012 (agrégation des collectes 2010, 2011, 2012, 2013, 2014).

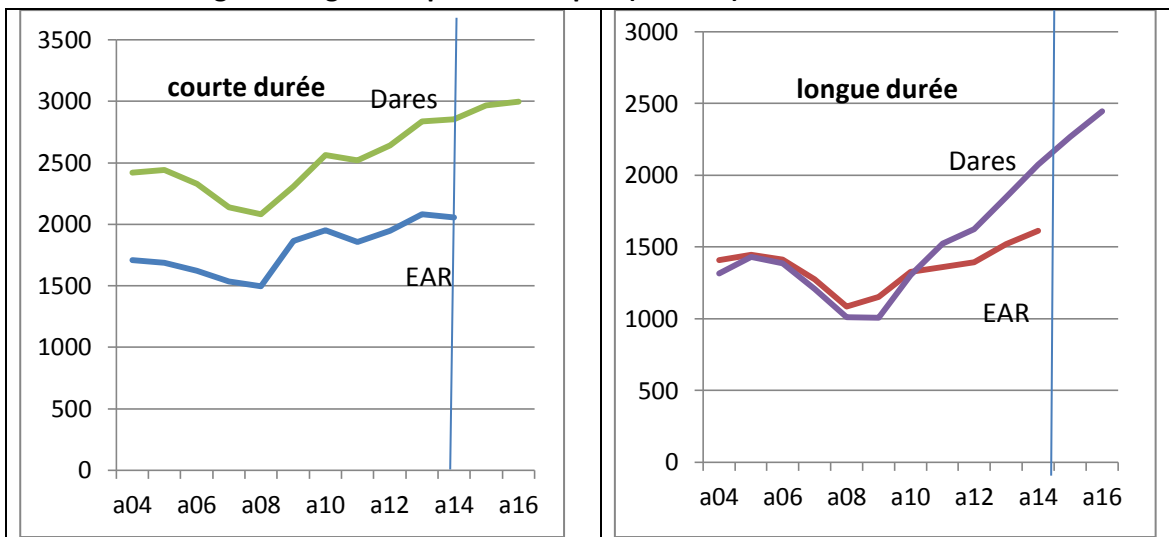
³ par sélection de certaines modalités appartenant à plusieurs variables (codes EMPL, CS3, STAT du fichier mis en ligne)

du chômage long ont été du même ordre jusqu'en 2010, mais depuis, les données des recensements ne semblent pas suivre l'envolée des chiffres de la Dares.

G.3 Le chômage vu par la Dares (cat A) et le recensement 2004 - 2015



G.4 Le chômage de longue vue par Pôle Emploi (Cat ABC) et le recensement 2004-2015



Longtemps cohérents, les chiffres de la Dares et de l'EAR se sont mis à diverger depuis 2010

On voit donc que le champ de l'analyse diverge assez sensiblement selon les sources. Mais le recensement même s'il donne une image propre, n'en est pas moins très instructif, car il permet notamment de situer le chômage dans l'ensemble de la population active. A cette fin, on décompose la population en 10 catégories à savoir :

<p>11 – les non salariés 12- les titulaires de la fonction publique 13 – les salariés en CDI 14 - les autres salariés (intérimaires, CDD, précaires) 20 – les chômeurs de moins d'un an 21 - les chômeurs de longue durée</p>	<p>30 – les étudiants 31- les personnes au foyer 32 – les autres inactifs (sauf retraités) 33 – les retraités.</p>
--	---

Extrait du bulletin individuel de recensement

<p>10 Quel(s) diplôme(s) avez-vous ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous n'avez jamais été à l'école ou vous l'avez quittée avant la fin du primaire. <input type="checkbox"/> 01 • Aucun diplôme et scolarité interrompue à la fin du primaire ou avant la fin du collège. <input type="checkbox"/> 02 • Aucun diplôme et scolarité jusqu'à la fin du collège ou au-delà. <input type="checkbox"/> 03 • CEP (certificat d'études primaires) <input type="checkbox"/> 11 • BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, DNB. <input type="checkbox"/> 12 • CAP, BEP ou diplôme de niveau équivalent. <input type="checkbox"/> 13 • Baccalauréat général ou technologique, brevet supérieur, capacité en droit, DAEU, ESEU. <input type="checkbox"/> 14 • Baccalauréat professionnel, brevet professionnel, de technicien ou d'enseignement, diplôme équivalent. <input type="checkbox"/> 15 • BTS, DUT, Deug, Deust, diplôme de la santé ou du social de niveau bac+2, diplôme équivalent. <input type="checkbox"/> 16 • Licence, licence pro, maîtrise, diplôme équivalent de niveau bac+3 ou bac+4. <input type="checkbox"/> 17 • Master, DEA, DESS, diplôme grande école niveau bac+5, doctorat de santé. <input type="checkbox"/> 18 • Doctorat de recherche (hors santé) <input type="checkbox"/> 19 	
<p>11 Quelle est votre situation principale ? <i>Ne cochez qu'une seule case.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Emploi (salarié ou à votre compte, y compris aide d'une personne dans son travail) ⇒ cochez puis passez en 18 <input type="checkbox"/> 1 • Apprentissage sous contrat ou stage rémunéré ⇒ cochez puis passez en 18 <input type="checkbox"/> 2 • Études (élève, étudiant) ou stage non rémunéré <input type="checkbox"/> 3 • Chômage (inscrit ou non au pôle emploi) <input type="checkbox"/> 4 • Retraite ou préretraite (ancien salarié ou ancien indépendant) <input type="checkbox"/> 5 • Femme ou homme au foyer <input type="checkbox"/> 6 • Autre situation <input type="checkbox"/> 7 <p>12 Travaillez-vous actuellement ? <i>Si vous avez un emploi occasionnel ou de très courte durée, ou si vous êtes en apprentissage ou en stage rémunéré, cochez « Oui ». Si vous êtes en congé maladie ou de maternité, cochez « Oui ».</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Oui ⇒ cochez puis passez en 18 <input type="checkbox"/> 1 • Non ⇒ cochez puis passez en 13 <input type="checkbox"/> 2 <p>Continuez page suivante et n'oubliez pas de signer →</p>	<p>13 Si vous ne travaillez pas actuellement, répondez aux questions 14 à 17.</p> <p>14 Avez-vous déjà travaillé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oui <input type="checkbox"/> 1 • Non ⇒ cochez puis passez à la question 17 <input type="checkbox"/> 2 <p>15 Étiez-vous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • salarié(e) ou stagiaire rémunéré(e) ? <input type="checkbox"/> 1 • indépendant ou à votre compte ? <input type="checkbox"/> 2 • Vous aidiez une personne dans son travail sans être rémunéré(e) <input type="checkbox"/> 3 <p>16 Quelle était votre profession principale ? <input type="text"/></p> <p>17 Cherchez-vous un emploi ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oui, depuis moins d'un an <input type="checkbox"/> 1 • Oui, depuis un an ou plus <input type="checkbox"/> 2 • Non <input type="checkbox"/> 3

Partie II – L'âge et le diplôme jouent un rôle déterminant

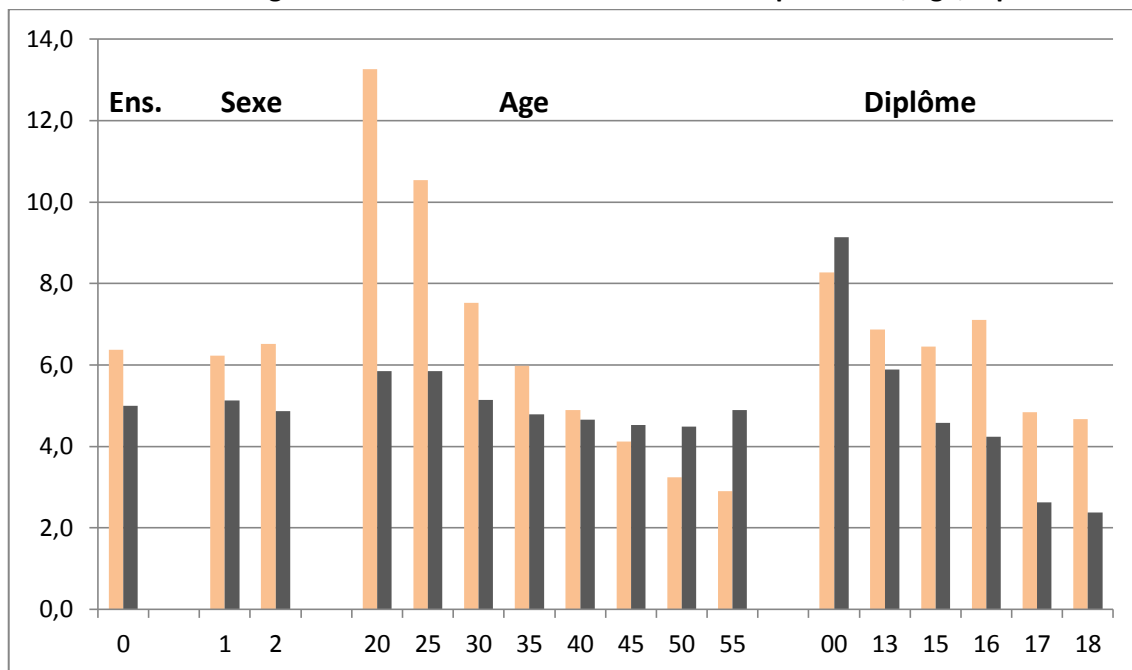
Par rapport aux données de Pôle Emploi, les chiffres du recensement présentent deux avantages au moins. Ils correspondent non pas à l'image de fichiers administratifs soumis à des règles variables élaborées dans le cadre de la politique du gouvernement en matière d'emploi, mais au ressenti des personnes interrogées, par rapport aux questions qui leur sont posées (voir copie du bulletin individuel). De plus à chaque réponse à ces questions sont associées toutes les autres, ce qui permet de réaliser des investigations innombrables que n'autorisent pas les fichiers administratifs. En revanche ces derniers ont l'avantage de l'immédiateté, ce qui n'est pas le cas pour les chiffres des EAR (enquêtes annuelles du recensement) qui bien que diffusées une fois par an n'ont aucune valeur conjoncturelle. En effet, compte tenu de la méthode, on ne peut suivre en toute rigueur que les évolutions de 2007 à 2012. Toutefois, pour les données nationales tout au moins, on propose des indicateurs annuels basés sur l'analyse de chaque collecte portant sur 4 millions d'observations et qui forment un échantillon assez représentatif de la situation du moment. Sachant que le marché du travail est fortement tributaire de l'âge et du niveau de formation des individus, on s'est contenté, dans une première analyse, de concentrer l'observation sur ces deux variables, en donnant des résultats par sexe, mais aussi par catégorie de territoire (rural urbain, pôles et couronnes). On pourrait poursuivre l'investigation en examinant d'autres critères, tels que: l'environnement familial, l'origine, etc. Il existe évidemment une interaction des variables entre elles, c'est pourquoi la lisibilité des résultats ne saurait être immédiate. On n'oubliera pas que le choix des indicateurs peut conduire à des interprétations différentes à partir des mêmes chiffres bruts. D'où l'intérêt d'utiliser la statistique comme une aide à la réflexion collective. La réalité ne saurait se réduire à la présentation de quelques indicateurs.

*Par convention, dans ce chapitre, on ne parlera pas de **taux** de chômage (part dans la population active ce qui est classique et fait l'objet notamment des indicateurs internationaux, chiffres du BIT), mais de **part** de chômage dans la population totale⁴.*

Les graphiques G.5a et G.5b compare, au début de l'année 2014, le chômage selon l'ancienneté en prenant en compte trois critères: le sexe, l'âge (présenté en classes quinquennales), le diplôme (en 6 groupes). Pour chaque critère, on représente à gauche le chômage de moins de un an, à droite le chômage de longue durée.

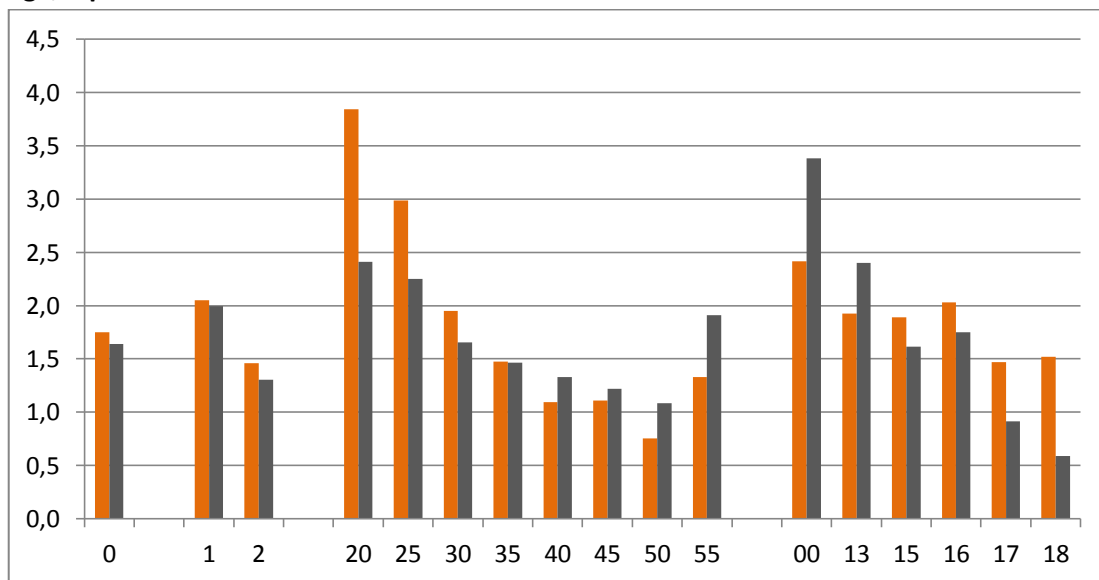
⁴ L'inconvénient des taux de chômage au sens du BIT est de rapporter le chômeur à la population active totale (les personnes qui disposent d'un emploi et les chômeurs). Le dénominateur est alors influencé par la proportion des inactifs qui peut varier beaucoup d'un groupe (âge, sexe, origine...) et d'une période à l'autre. En revanche diviser le nombre de chômeurs par rapport à l'ensemble de la population (la part du chômage) facilite souvent les comparaisons, notamment lorsque l'on cherche à établir des bilans de population active et d'emploi.

G.5a Part du chômage selon la durée et certaines caractéristiques : sexe, âge, diplôme



Mode de lecture : ensemble. La population au chômage, 11,4 % de la population totale, se répartit de la façon suivante : 6,4% des personnes sont en chômage depuis moins d'un an, 5,0 depuis plus d'un an.

G.5b Variation de la part du chômage selon la durée et certaines caractéristiques : sexe, âge, diplôme



La première modalité concerne l'ensemble de la population. On constate que le taux de chômage de longue durée est inférieur de 1,4 point au chômage court. Mais les spécificités sont plus intéressantes à mettre en évidence. Ainsi les femmes sont moins soumises au chômage de longue durée que les hommes. L'âge est très clivant, surtout pour le chômage court : chez les 20-24 ans, 13% contre la moitié pour le chômage long, 5,8%. Puis l'écart entre les deux groupes diminue pour s'inverser. A partir de 45 ans, la part du chômage court est plus grande 5%, contre 3%).

Sans surprise, les personnes sans formation initiale (ou sans diplôme professionnel) sont celles qui sont les plus soumises au risque du chômage, surtout de longue durée. Plus le diplôme est élevé et plus la probabilité d'avoir ou de retrouver un emploi augmente : chez les diplômés du supérieur, le chômage de longue durée correspond à environ la moitié du chômage court.

Au cours de la période 2008-2014, c'est-à-dire sur six années marquées par l'irruption de la crise, les variations des taux présentent des caractéristiques intéressantes. Ainsi, le chômage de longue durée a augmenté très vite (moins vite que d'après les données de Pôle Emploi, mais ce n'est pas le même champ). Ni par âge, ni par diplôme il n'y a vraiment pas de surprise majeure. On observe une bonne corrélation avec le graphique précédent (G.5a) les catégories déjà touchées en 2008 sont celles qui sont les plus vulnérables.

On pourrait poursuivre l'analyse en examinant l'évolution de ces indicateurs année par année, sur onze ans. A titre d'exemple, le tableau T.3 confirme, ce que les séries de la Dares ont précédemment montré, à savoir que les variations ont été irrégulières : forte baisse sur la période 2006-2008, puis forte augmentation, supérieure chez les hommes, enfin reprise depuis 2012, surtout pour le chômage long.

T.3 Sexe, âge et diplôme : part du chômage en 2014 et variations par période de deux ans

CHOMAGE INFÉRIEUR A 1 AN							CHOMAGE SUPÉRIEUR A 1 AN					
TAUX	VARIATIONS						TAUX	VARIATIONS				
2014	06-08	08-10	10-12	12-14	08-14		2014	06-08	08-10	10-12	12-14	08-14
6,4	-0,3	1,4	0,0	0,3	1,7	Ensemble	5,0	-1,0	0,7	0,2	0,7	1,6
6,2	-0,4	1,8	-0,2	0,5	2,0	Hommes	5,1	-0,9	1,1	0,2	0,8	2,0
6,5	-0,3	1,0	0,3	0,2	1,5	Femmes	4,9	-1,1	0,4	0,3	0,6	1,3

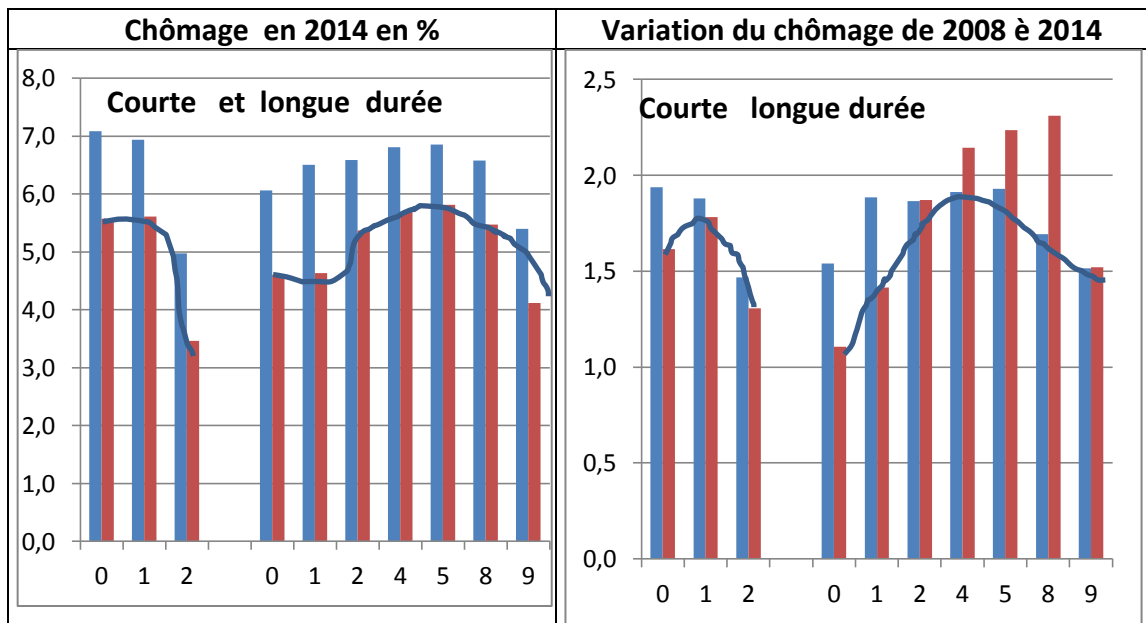
Mode de lecture : Ensemble- chez les 20-59 ans : 6,4%, des personnes se déclarent en chômage (depuis moins d'un an), +1,7 point depuis 2008. Depuis 2006, la variation est successivement de -0,3, 1,4, 0,0 et 0,3 point.

Un regard sur les territoires

Si le système mis en place pour la collecte ne permet pas d'effectuer des analyses un tant soit peu élaborées au niveau régional et surtout infra-régional, en revanche rien ne s'oppose à ce que l'on étudie des territoires transversaux. Ce paragraphe met en évidence le type d'information que l'on peut proposer et qui peut dans une certaine mesure faire l'objet d'investigations plus élaborées. On s'intéresse aux aires urbaines découpées à chaque fois en trois composantes : la commune-centre, la première couronne (agglomération) et la seconde couronne. Les aires urbaines sont classées selon la taille.

D'où une série de graphiques (G.6, G.6a, G.6b) qui montrent tout d'abord des résultats globaux qu'il est loisible de développer.

G.6 : Les territoires – la part du chômage, courte et longue durée 2014

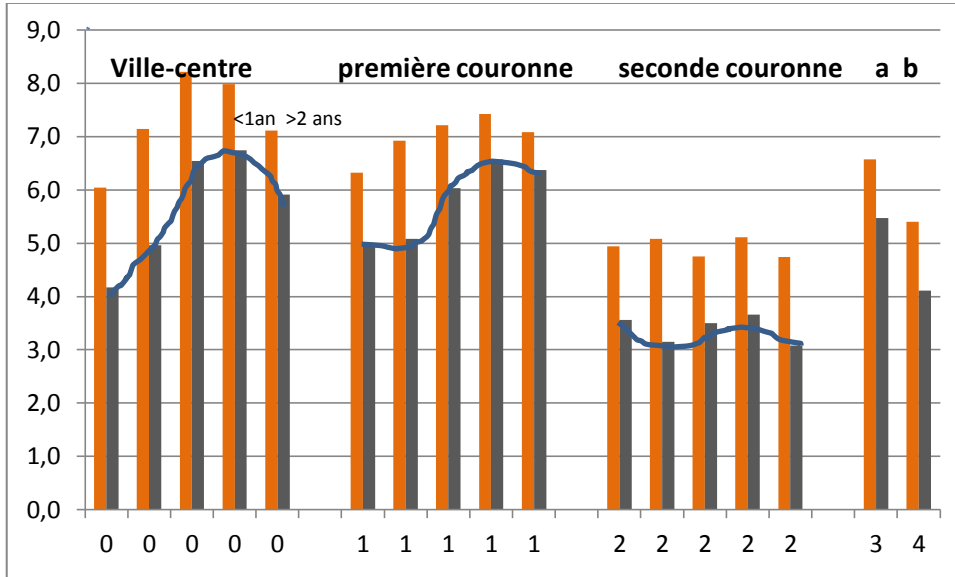


Mode de lecture. Partie gauche : part du chômage 2014, barrettes de gauche courte durée, de droite longue durée.

Codes : * 0 : villes centres - 1 agglomération - 0 seconde couronne

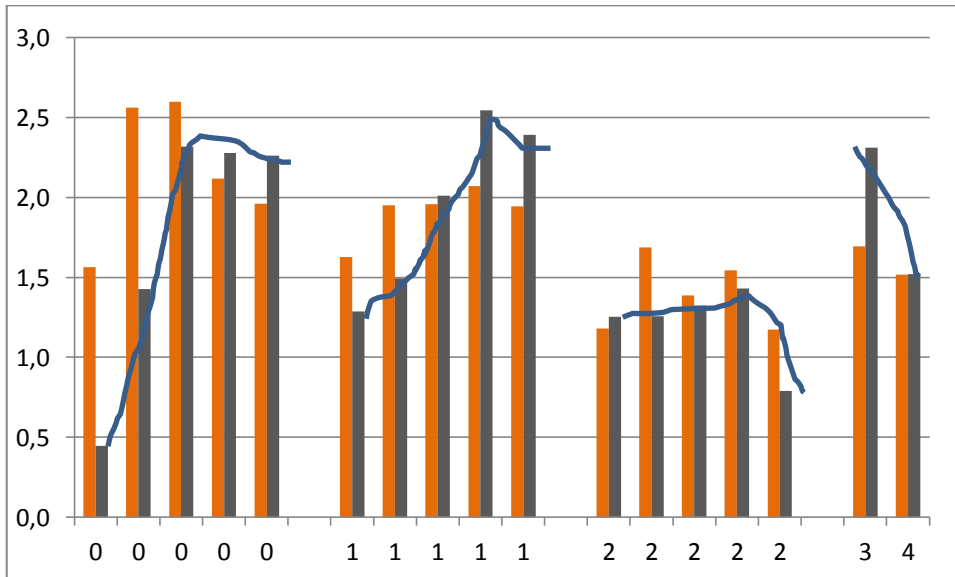
*0 : AU de Paris- 1 AU de plus de 600 mh – 2 AU de 200 à 600mh, 3 AU de 100 à 200mh, 4 AU de 20 à 100 mh, 5 : AU de moins de 20 mh, 8 : hors AU, agglomérations, 9 hors AU, communes rurales

G.6a : Les territoires – la part du chômage, courte et longue durée 2014



Pour les aires urbaines de G à D : Paris, très grandes AU, grandes AU, AU moyennes, petites AU, **a** agglomérations hors AU, **b** communes rurales hors AU

G.6b : Les territoires – variation de la part du chômage, courte et longue durée 2014



Le graphique 6 montre dans sa partie gauche que le niveau de chômage est moindre dans la seconde couronne, en particulier le chômage de longue durée. En évolution on constate la très forte progression du chômage de longue durée dans les aires urbaines intermédiaires. Les graphiques G.6a et G.6b croisent les deux variables (taille et pôle). Où l'on pourra distinguer des comportements spécifiques à l'aire urbaine de Paris et des grandes villes, souvent des métropoles, la forte augmentation du chômage de longue durée dans les premières couronnes des villes de taille intermédiaire, des communes rurales relativement épargnées... Tout ceci pourra être examiné en mobilisant davantage les fichiers mis en lignes.